

Fiches actions pratiques

Les clés de compréhension au service des bons gestes.



Objectifs

- Comprendre les enjeux liés aux milieux ouverts
- Différencier les grands types de milieux
- Comprendre les différentes gestions et leur impact
- Connaître les actions de restauration en fonction des milieux

Lande

Les landes sont des végétations composées essentiellement de **petits arbustes** (bruyères, callune, ajoncs) se développant sur des **sols acides** et pauvres en nutriments. Elles sont actuellement principalement menacées par l'enrésinement (plantation de résineux), le drainage des zones humides, l'urbanisation et l'abandon de gestion. Ce milieu, très contraignant, accueille des **espèces très spécialisées et menacées d'extinction**.



Contexte

Avec la disparition des grands herbivores sauvages, les **milieux ouverts** (dépourvus d'arbres) dépendent des **pratiques agro-pastorales traditionnelles**. Ces milieux sont conservés grâce à la **fauche ou au pâturage**, qui empêchent le développement des arbres. Le plus souvent, plus ces habitats sont riches en espèces, plus ils témoignent de pratiques agricoles durables. Ces habitats accueillent une grande diversité d'espèces ayant coévolué avec ces usages. Aujourd'hui, ils sont **menacés** par le déclin de l'élevage extensif et leur conversion en culture ou leur dégradation. Il est donc essentiel de préserver ces milieux ouverts (landes, prairies, pelouses) encore en bon état, véritables **réservoirs de biodiversité** et acteurs clés du **bon fonctionnement écologique** des écosystèmes.

Prairie

Les prairies sont des **végétations herbacées** plus ou moins denses et hautes. Lorsque les prairies sont dans un bon état de conservation, ce qui correspond souvent à une teneur **faible en éléments nutritifs**, la **diversité** floristique et faunistique y est souvent **importante**. Ces végétations sont principalement menacées par le drainage des zones humides, la conversion en culture ou peupleraie, l'abandon des pratiques d'élevage extensif et la fertilisation.



Pelouse

Les pelouses sont des **végétations rases** liées à des **sols pauvres** en nutriments et peu épais dont la production de biomasse est faible. La **diversité floristique** dans ces milieux est souvent importante et de nombreuses espèces **animales patrimoniales** (rares, protégées ou menacées) s'y développent. Les pelouses sont principalement **menacées par l'abandon des pratiques agropastorales**, l'urbanisation et les sports motorisés.

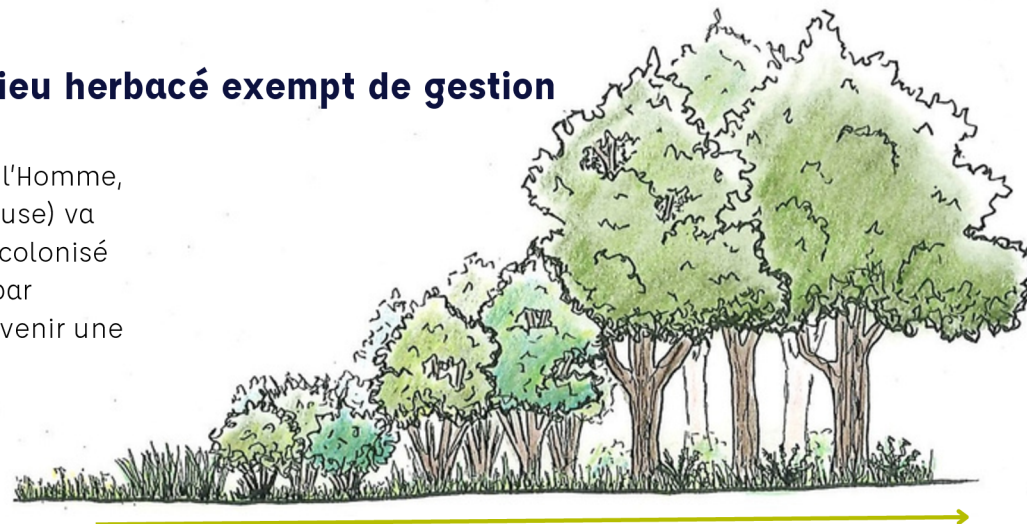




Azuré du serpolet

Évolution d'un milieu herbacé exempt de gestion

Sans l'intervention d'animaux ou de l'Homme, un milieu ouvert (prairie, lande, pelouse) va naturellement, au fil du temps, être colonisé par des arbustes puis des arbres et par conséquent "se refermer" jusqu'à devenir une forêt.



Le maintien d'un milieu ouvert implique donc de limiter son évolution naturelle. Pour cela, il est possible d'appliquer une gestion qui dépendra du type de végétation et du niveau de fermeture.

Lande

- Abattage d'arbres pour éclaircir
- Gyrobroyage pour réduire la densité des arbustes
- Mise en place d'un pâturage ovin pour maintenir la strate herbacée ou gyrobroyage partiel tous les 5 ans
- Mis en place d'un suivi scientifique pour réorienter la gestion si besoin

Prairie

- Abattage d'arbres (enlever les souches ou les rogner de manière à permettre le passage d'un tracteur avec une barre de coupe)
- Gyrobroyage ou débroussaillage manuel pour réduire la densité des arbustes
- Mise en place d'une fauche annuelle avec export de la matière ou d'un pâturage
- Mise en place d'un suivi scientifique pour réorienter la gestion si besoin

Pelouse

- Abattage d'arbres
- Débroussaillage manuel pour réduire la densité des arbustes
- Mise en place d'un pâturage
- Mise en place d'un suivi scientifique pour réorienter la gestion si besoin

Calendrier

Abattage arbres
Gyrobroyage
Fauche

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.



Contexte

La fauche est une action de gestion des espaces dits ouverts (voir FAP-01). Elle permet de **maintenir une végétation herbacée** en limitant, voire en empêchant, le développement des ligneux. Cette pratique présente également l'avantage de produire une biomasse valorisable, notamment par la **récupération** des résidus de coupe sous forme de **foin**.

Pour le milieu naturel, l'exportation de cette matière organique est bénéfique, car elle **évite l'enrichissement du sol**. À l'inverse, le broyage fragmente la végétation et la laisse se décomposer sur place, ce qui entraîne un apport de nutriments. Bien que cela puisse sembler contre-intuitif, cet enrichissement n'est pas souhaitable : de nombreuses espèces végétales ont évolué dans des milieux pauvres et supportent mal les sols trop riches, ce qui peut conduire à une diminution de la diversité floristique des prairies.

Objectifs

- **Connaitre les outils**
- **Comprendre les différentes dates en fonction des objectifs et du type de milieux**
- **Connaitre les bonnes pratiques de fauche**

Ressources

Fauche tardive - Agrobio 35

Les prairies fauchées et pâturées - LPO, FARRE, CIVAM & FNAB

Les prairies, une question d'équilibre - Office Français de la Biodiversité





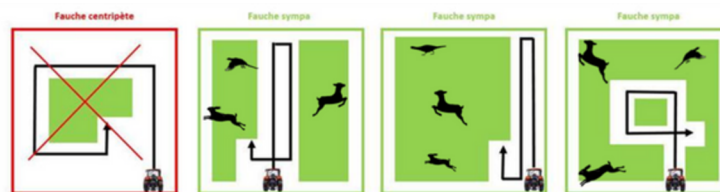
Lèvre d'Europe

Les outils

- Faucheuse attelée à un tracteur (puissance à prendre en compte en fonction de la largeur de coupe).
- Les gyrobroyeuses, broyeurs ou épareuses sont à éviter dans le cadre de la gestion d'une prairie
- Barre d'envol ou barre d'effarouchement, pour alerter la faune sauvage à l'approche de la machine et lui permettre de fuir
- Faneuse et presse à balles pour exploiter le foin
- Bac collecteur avec vis sans fin, système d'aspiration ou container porté ou tracté, pour exporter en cas de broyage.

Les bonnes pratiques

- Proscrire l'apport de fertilisant ou de produits phytosanitaires
- Faucher à une hauteur de 10 à 15 cm (conserver un couvert pour les insectes), régler la barre de coupe au plus haut;
- Faucher à une vitesse réduite, 10km/h maximum;
- Pas de fauche la nuit;
- Fauche par bandes ou centrifuge (bannir la fauche centripète)
- Exporter les résidus de fauche (valorisation en foin, paillage pour les plantations...)



Différents mode de fauche

Des périodes différentes en fonction des milieux

- Milieu à l'humidité intermédiaire, la fauche peut intervenir dès le 1er juin.
- Si le milieu est très humide prévoir une fauche tardive autour du 1er juillet;
- Pour conserver des refuges pour la faune (oiseaux, insectes, mammifères), une partie des parcelles peut-être fauchée qu'à la mi-octobre



Barre d'effarouchement

Calendrier

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.

Fauche favorable à la biodiversité



Objectifs

- **Préservation des boisements et forêts avec des essences locales**
- **Adopter une gestion compatible avec la biodiversité**
- **Mettre en place des plans de gestion forestière intégrant la biodiversité**

Contexte

Certaines formes de boisement, comme les **peupleraies** ou les **plantations de résineux**, sont considérées comme des forêts en sylviculture. Pourtant, elles ne présentent pas les caractéristiques écologiques d'un écosystème forestier naturel. Leur vocation est essentiellement **productive**, avec des **cycles de coupe courts** qui limitent l'installation durable de la biodiversité.

Ces plantations sont généralement constituées d'arbres alignés, d'une même essence, souvent non indigène, et appartenant à la même classe d'âge. Elles s'apparentent ainsi à une **monoculture**, comparable à un champ de maïs ou de blé. N'intégrant pas les cycles écologiques locaux, ces essences sont peu favorables à la faune et à la flore autochtones. Par ailleurs, ces plantations ont parfois recours aux traitements phytosanitaires pour prévenir des maladies fongiques, limiter la concurrence de la végétation spontanée ou lutter contre les insectes.

Plantations de résineux

Les problèmes écologiques liés à ces plantations sont :

- Destruction des landes
- Perte de biodiversité
- Acidification des sols
- Risque accru de feu de forêt



Peupleraies

Les problèmes écologiques liés à ces plantations sont :

- Destruction des prairies humides
- Perte de biodiversité
- Perte des fonctionnalités liées aux zones humides



Lande



Prairie humide





Chêne pédonculé avec cavité

Comment agir en faveur de la biodiversité forestière ?

Boisements totalement artificiels

Boisements spontanés ou productifs mais favorables à la biodiversité

Plantations de résineux

Autres plantations

Peupleraies

Restauration en landes

Coupe puis libre évolution

Restauration en prairies humides

- Essences locales et diversifiées
- Présence de vieux arbres, arbres à cavités
- Différentes classes d'âges
- Présence de bois mort au sol et sur pied
- Présence de différentes strates de végétation (herbacées, arbustes, arbres de différentes hauteurs)

Classement (PLU, EBC)

Maitrise foncière



Règlementaire

Bien que les plantations de résineux ou les peupleraies présentent un intérêt écologique limité, toute opération de défrichement – c'est-à-dire la modification de l'état boisé d'un terrain – reste soumise à autorisation auprès de la des services de l'état (DDT). Cette démarche peut entraîner l'obligation de compenser la perte de surface boisée.

Matériel

Utiliser des outils entretenus avec de l'huile biodégradable

Ne pas couper les bordures de boisement avec une épareuse, privilégier un entretien avec un taille-haie à disque.

Bois mort en cours de dégradation



Arbre âgé hébergeant de nombreuses espèces animales



Objectif

- Créer ou conserver des micro-habitats
- Connaître les bons gestes de taille

Contexte

Les **arbres têtards** sont issus d'une **gestion** historiquement réalisée par les éleveurs pour répondre à plusieurs besoins : séparer les prairies, fournir du bois de chauffage et nourrir le bétail en été. La coupe en têtard, aussi appelée « trogne », favorise la formation d'une « tête » qui, en **vieillissant**, crée naturellement des **cavités**. Celles-ci deviennent alors de véritables **refuges** pour de nombreuses espèces, comme certaines **chauves-souris** ou des **insectes saproxyliques** (c'est-à-dire qui se nourrissent de bois mort). Ces espèces, souvent **menacées** et protégées, **dépendent de ces arbres pour leur cycle de vie**.



Règlementaire

Un arbre têtard peut-être reconnu comme remarquable, c'est à dire reconnu pour son **intérêt exceptionnel**, qu'il soit écologique, paysager, historique, culturel ou scientifique. Il ne bénéficie pas d'un statut juridique, mais sa valeur peut être officiellement reconnue par les collectivités, les experts ou certaines associations spécialisées.

Un arbre têtard, en raison de son importance écologique et paysagère, peut également être protégé au titre de **l'article L151-19 du Code de l'urbanisme**, lorsque la commune choisit de l'inscrire dans son Plan Local d'Urbanisme.



Matériel

Pour la bonne réalisation de la trogne, il est important d'avoir un matériel adapté :

- Scie d'élagage
- Tronçonneuse
- EPI : gants, lunettes, casque, protections auditives, chaussures



Essences d'arbres supportant la gestion en têtard

Frêne, Charme, Saules, Orme, Erable, Tilleul



Vieux arbres têtards





Chêne pédonculé en têtard

Points de vigilance

- Ne pas faire de têtard sur des essences inadaptées (chêne, conifères).
- Former le têtard jeune (avant 10 ans)
- Ne pas créer de têtard sur arbre âgé non préparé
- Pas de chicots longs ni de coupes trop rases
- Sécuriser la zone (travail en hauteur)

Entretien d'un arbre géré en têtard

Choix de la future trogne

Choisir un individu d'une taille d'environ 8 à 15 cm de diamètre, et avec un tronc de 2-3 m de haut

Création de la trogne

Réaliser l'étêtage du jeune arbre en hiver. La hauteur de coupe se fait entre 1m de hauteur (facilite l'accès pour l'entretien) et 3m lorsqu'il y a du bétail (dégâts sur les repousses).

Les branches doivent être coupées au niveau du bourrelet cicatriciel présent à chaque départ d'une branche. La coupe doit être réalisée proprement, sans couper trop de bois ou en laissant trop de longueurs

Entretien de la trogne entre N+2 et N+8

Retirer les branches mortes pouvant affaiblir la trogne, ainsi que les branches poussant sur le tronc.

Valorisation du bois

Bois fin → En Bois Raméal Fragmenté (BRF) ou en fagots

Bois moyen → bois de chauffage ou piquets

Renouvellement de la trogne

Renouveler la taille tous les 10-15 ans en automne-hiver (hors gel)

Le cycle du têtard



Etat Initial



Après étêtage



N+2



N+5



N+10/15

La bonne coupe



Bon



Mauvais



Mauvais



Matériel

Objectif

- **Maintenir les espèces quand elles sont présentes**
- **Connaitre les pratiques favorables aux messicoles**

Contexte

Les messicoles sont des **plantes annuelles** étroitement liées aux pratiques céréalières. Leur maintien repose sur un **travail du sol superficiel** stimulant leur germination, sur des interventions réalisées à des **dates compatibles** avec leur cycle biologique, sur l'**arrêt des herbicides** auxquels elles sont particulièrement sensibles, ainsi que sur des rotations intégrant des cultures peu couvrantes. Une **gestion extensive** des chaumes et des **bordures de champs** contribue aussi à les préserver.

Pour des surfaces importantes ($>500\text{m}^2$) des outils sont nécessaires à la réalisation du travail du sol :

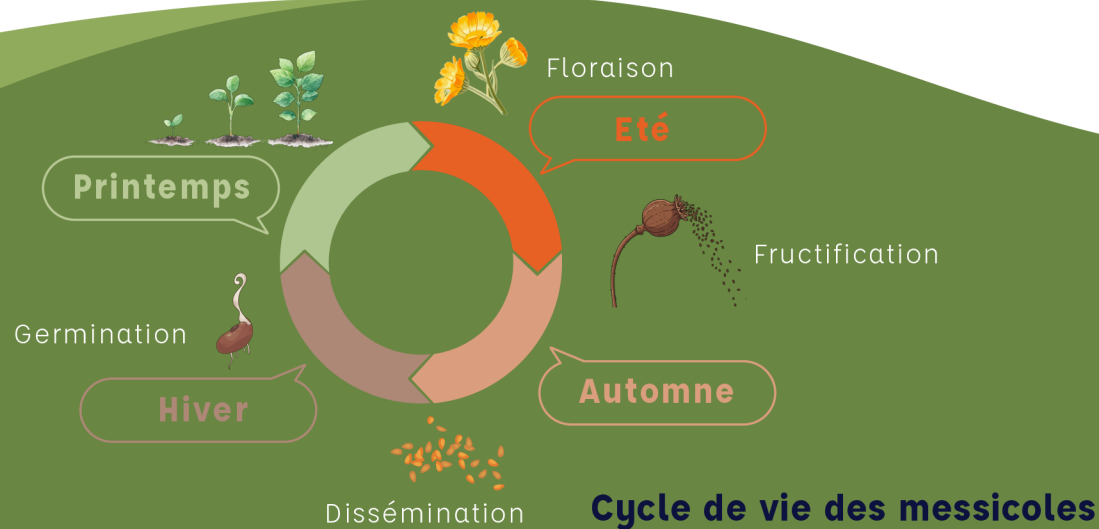
- Tracteur pour la réalisation des différentes étapes de préparation du sol;
- Déchaumage : Déchaumeur à disque, herse de déchaumage, cultivateur léger ou cover-crop;
- Pour affiner le travail du sol : Préparateur de semis, vibroculteur.

En cas de petite surface ($<500\text{m}^2$), le travail peut être réalisé avec du matériel plus léger. Il sera nécessaire :

- Travail du sol : motoculteur
- Affiner le sol : râteau

Pour la réalisation du semis, le matériel sera adapté en fonction des surfaces :

- Manuel pour les petites surfaces : seaux, sable ($5\text{kg}/100\text{m}^2$), piquet pour annoter la parcelle à semer;
- mécanique pour les grandes surfaces : semoir réglé à 1cm de profondeur ou semoir centrifuge ou épandeur d'engrais.





Suivi et indicateurs

- Nombre d'espèces présentes ou semées
- Abondance des espèces
- Travail du sol sur les périodes recommandées
- Pérennisation des actions

Ressources

Pratiques d'implantation et de gestion des plantes messicoles - Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées

Gestion et pratiques favorables aux messicoles

A

Le préparation du sol

Réalisation d'un travail superficiel entre 5cm à 10cm maximum, pour obtenir une préparation régulière et fine. Une herse, herse étrille ou déchaumeur à disque peuvent être utilisés.

B

Réaliser une moisson après le 15 juillet

Pour limiter le dérangement de la reproduction des oiseaux de plaines et permettre aux espèces messicoles les plus tardives de fructifier

C

Privilégier un déchaumage tardif

Les espèces comme la violette des champs, de faible hauteur, poursuivent leur cycle après la moisson, le déchaumage tardif lui permet de fructifier.

Le travail peut être réalisé avec un déchaumeur à disque, une herse de déchaumage ou un cover-crop.

D

Ameublement au besoin

Un labour peut-être réalisé en cas de nécessité, dans ce cas, le faire à un maximum de 20cm de profondeur.

E

Ne pas utiliser d'intrants et d'herbicides

Ne pas utiliser d'herbicides et limiter les apports d'engrais ou privilégier une utilisation modérée de 50kg par hectare par an.

F

Réduire la densité de semis

Une plus faible densité de céréale permet un meilleur développement des messicoles

Calendrier

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
A												
B												
C												



Objectif

- Préserver la biodiversité sur une longue période
- Adopter une gestion favorable aux enjeux d'un site
- Améliorer le potentiel d'un site

Contexte

Issue de la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016, l'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un **dispositif foncier** de protection de l'environnement qui présente la particularité d'être contractuel et mobilisable par chaque propriétaire foncier. L'ORE permet de définir un cahier des charges pour le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques. Il fait naître des **obligations pour le propriétaire du bien**.

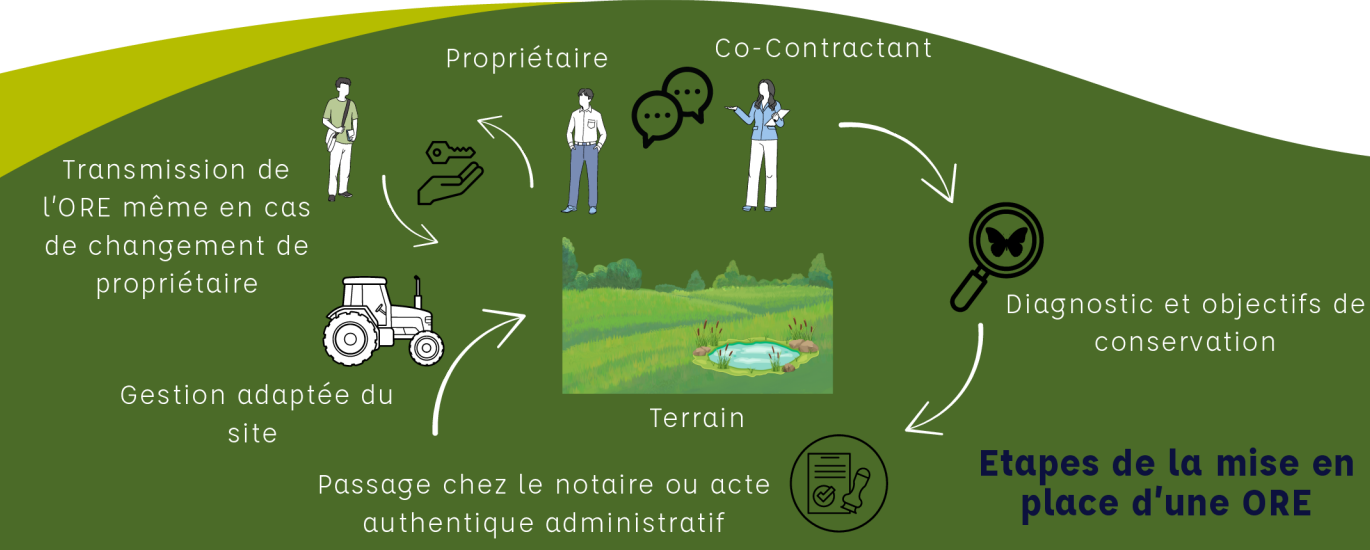


Règlementaire

L'ORE est un **engagement juridique** de longue durée, pouvant aller **jusqu'à 99 ans**. Elle peut être conclue entre un propriétaire public ou privé et une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé œuvrant pour la protection de l'environnement (art. L.132-3 du Code de l'environnement).

Le contrat ORE prend la forme d'un acte authentique, établi soit par un notaire, soit, pour les collectivités, par acte authentique administratif signé par le maire ou le président, garant de l'acte.

L'ORE doit ensuite être enregistrée au service de la publicité foncière (article L. 132-3 du code de l'environnement), afin d'assurer l'information des propriétaires successifs et garantir la **transmission automatique** du contrat en cas de **changement de propriétaire**.



prairie de fauche



Haie champêtre



Déroulement pour la mise en place d'une ORE

Exemples d'engagement possible

- Gestion d'une mare (entretien, interdiction de remblai).
- Maintien d'une haie ou réalisation d'une plantation de haies.
- Pas de fertilisation d'une prairie
- Gestion extensive d'une prairie : fauche tardive, pâturage raisonné
- Création ou restauration d'habitats favorables à une espèce (muret, arbre têtard...)

A

Diagnostic : connaître l'état du site

Réalisation d'inventaires faunistiques, floristiques et d'éléments du paysage et définition des objectifs de conservation

B

Rédaction du contrat

Description précise des engagements réciproques. Cartographies des zones concernées et choix de la durée : jusqu'à 99 ans.

C

Signature de l'acte authentique

Par notaire, ou par acte authentique administratif si cocontractant = collectivité (maire/président garant de l'acte)

D

Enregistrement obligatoire

Dépôt au service de la publicité foncière, rendant le contrat obligatoire aux propriétaires successifs.

E

Suivi et évaluation

Pour permettre de voir l'évolution du site ou ajuster la gestion aux enjeux

Ressources

[La biodiversité de votre jardin est précieuse](#) - Réseau des CEN

Calendrier

